CO
éditions
/ TÉMOIGNAGE

Jeannot de La Réunion

Jean-Charles Pitou

En hommage à ma sœur Jacqueline et aux enfants Réunionnais déportés de 1962 à 1984

Jean-Charles Pitou

Jeannot de La Réunion

Roman/témoignage

CO
éditions

Sommaire

Prologue	6
Moi, Jeannot	8
Récits d'autres enfants exilés	47
Un peu d'histoire et d'économie	63
C'est là que tout a démarré	74
Images et paroles…	85
L'histoire en marche…	108
Les actions en marge de mon histoire…	127
Épilogue	147

« Hâtez-vous lentement ;
et, sans perdre courage,
vingt fois sur le métier
remettez votre ouvrage :
polissez-le sans cesse
et le repolissez ;
ajoutez quelquefois,
et souvent effacez. »

Nicolas Boileau (1674)

En mémoire de ma sœur Jacqueline Pitou.

Née en 1954, décédée en 2023.

Disparue trop tôt, pour le vide qu'elle a laissé et pour lui rendre hommage, je lui dédie ce livre.

Une grande pensée à ses trois enfants et petits-enfants.

Prologue

« Marguerite a connu l'exil de son île natale, La Réunion, arrivée en France dans les années 60 où il faisait froid, elle y reviendra cinquante ans plus tard, sous la neige, retrouver son amour de jeunesse. »

Ce téléfilm français réalisé par Éric Duret, diffusé en 2018 et rediffusé par FR3 en septembre 2022, repose sur l'histoire vraie des enfants réunionnais déportés en métropole et notamment dans la Creuse, afin de repeupler les régions subissant un exode rural.

Ces déplacements ayant concerné deux mille cent cinquante enfants furent initiés par Michel Debré, alors député de La Réunion en 1962.

Forte et émouvante histoire remettant sur le brasier de l'actualité ce dossier des « déportés » de La Réunion où, depuis 2017, rien ne s'est passé !

Ce livre, écrit sur le mode romanesque, est l'histoire réelle d'un de ces enfants déportés en métropole, moi, Jean-Charles Pitou, enfant déporté, comme ceux de ce téléfilm.

J'ai décidé d'écrire ce nouveau livre, non pas une énième romance, non, mais un livre actant de la réalité, avec des témoignages vécus, les actions entreprises depuis des décennies, les interventions face au monde politique, les spoliations de ces enfants sans héritages, le calvaire de certains et la mort lente d'autres !

Voilà déjà plus de vingt ans que l'histoire des jeunes mineurs réunionnais séparés de leur famille et transplantés (déportés) en métropole entre 1962 et 1984 a été révélée au grand public.

Avec mon association « Génération brisée », j'ai décidé de faire bouger les lignes, car je n'ai pas abandonné mon combat pour remettre sur la table ce scandale d'État, longtemps tu, ayant donné lieu à de nombreux livres et documentaires, mais jamais à une condamnation au plan pénal de la France et des responsables de l'aide sociale à l'enfance en charge de ces exils forcés, entre 1962 et 1984, pour ces jeunes Réunionnais arrachés à leur famille par la DDASS.

En 2016, une commission nationale de cinq experts « pour l'information et la recherche historique » a été nommée par le gouvernement pour faire la lumière sur cette affaire. Composée de sociologues, d'historiens, d'un géographe, et d'un ancien inspecteur des affaires sociales, cette commission a rendu son rapport en 2018 en six cent quatre-vingt-dix pages, factuel, précis et exhaustif, mais totalement indigeste pour le grand public.

Trois ans plus tard, quatre membres de cette commission, Wilfrid Bertille, Prospère Eve, Gilles Gauvin et son président, le sociologue Philippe Vitale, ont édité un petit ouvrage, pour mettre le fruit de leurs recherches à la disposition du plus grand nombre et mieux faire connaître cette histoire en rétablissant les faits et en combattant les idées reçues pour

« Ce scandale français mis sous le tapis de la République »

Moi, Jeannot

Je rentre au pays, plein de rêves…

15 juillet 1975, aéroport Gillot, Sainte-Marie, La Réunion.

J'ai vingt ans, un CAP de peintre-plâtrier tout neuf et l'ardent désir de retrouver mon île.

La chaleur et les odeurs m'assaillent, vanille, combava, giroflées, et avec elles les souvenirs d'enfance : les parents, ma sœur Jacqueline, la vie de patachon avec papa, puis les foyers, les visites de maman…

… Et puis l'avion pour Paris, seul parmi vingt enfants. Il y a dix ans. Depuis, le silence, l'oubli et l'exil.

J'avais tout prévu pour mon retour, et je pensais que tout se passerait à merveille…

L'aéroport est sur la ligne des cars Pitou, la compagnie fondée par mon oncle et mon grand-père. Un bus va peut-être s'arrêter, conduit par un de mes oncles pour me conduire à la maison familiale ? Qui vais je trouver ? Comment m'accueilleront-ils ? Je balance entre joie et inquiétude. Les reconnaîtrai-je ? Et eux, que penseront-ils du jeune homme que je suis devenu là-bas chez les z'oreilles ? Je ne parle pas créole, mais je veux me sentir d'ici. Je veux m'installer, trouver du travail, reprendre le fil de ma vie réunionnaise.

Le car n'est pas passé de la journée. Le soir tombe et, assis sur ma valise, je me rends à l'évidence : on ne viendra plus.

J'arrête un taxi et lui donne l'adresse de mes grands-parents, à Saint-Benoît.

Alix et Reine Pitou vivent dans une belle maison coloniale, servis par des domestiques. Ce sont des notables, connus et respectés. Ici, tout le monde prend les cars Pitou qui desservent villes et villages de la côte. Mes grands-parents descendent de familles de colons bretons. À la fin du XIX^e siècle, beaucoup de navires qui partaient sur la route des Indes s'arrêtaient à La Réunion, déposant des Français tentés par l'aventure coloniale.

Lorsque le taxi s'arrête devant le portail de la maison, je réalise que je n'ai pas un sou en poche. Je demande au chauffeur de m'attendre et me dirige vers la bâtisse. Se balançant doucement sur un rocking-chair, le grand-père me regarde avancer, sa fière moustache lui donnant un air de patriarche. Autour de lui, toute la famille est réunie, grand-mère, oncles et tantes. Tous m'observent du haut de la galerie qui ceinture la maison. Je me sens soudain minuscule.

— Qui tu es, toi ? demande le Vieux.

— Le fils de Karl Pitou.

— Et que fais-tu là ?

Personne ne souffle mot.

— J'ai écrit pour vous annoncer ma venue, et vous deviez m'attendre à l'aéroport. Il faut payer le taxi maintenant, je n'ai pas d'argent.

Le grand-père se lève d'un coup et lâche, sans un regard :

— Je ne paie pas de taxi aux enfants bâtards !

C'est ma grand-mère qui me tend de quoi régler le chauffeur.

Cet accueil me scie les jambes.

Où donc sont mes racines ?

De quoi suis-je coupable pour être ainsi abandonné de tous ?

Je reste un mois à la maison, où l'on m'a donné une chambre. Je refais les peintures qui en ont bien besoin, et je travaille dans les cars, sans salaire. Une manière pour moi de réintégrer la famille.

Par le biais de mon oncle Benoît par exemple, qui fait aussi partie de la compagnie des cars Pitou.

Mais je déchante vite en découvrant la mentalité coloniale du grand-père. Il emploie des conducteurs comoriens, non déclarés et payés une misère, qu'il loge dans une petite bicoque où ils dorment sur la paille. Ils conduisent dans des conditions épouvantables, avec les gaz d'échappement qui remontent sous le volant.

À mon poste de contrôleur, je m'aperçois qu'un de ces chauffeurs tousse en permanence. Le grand-père ne veut rien savoir et refuse de l'emmener consulter un médecin. C'est avec Gilbert, un de mes oncles, que j'accompagne le pauvre gars à l'hôpital.

Il y meurt quelques jours plus tard, *incognito*. Sa famille ne le saura jamais.

Je ne supporte pas ces méthodes, et lorsque j'en parle au grand-père il me renvoie vertement à mes affaires.

Un jour, je décide d'acheter un petit poste de radio pour écouter de la musique dans le car. En rentrant à la maison, j'essuie la colère du paternel familial, comme si j'avais mangé tous ses cars !

Pendant le mois de mon séjour « chez moi », je goûte à nouveau les saveurs réunionnaises. Je marche beaucoup, sur les plages, sous les palmiers, hume la douceur du soir sous les filaos et les flamboyants. J'assiste aux combats de coqs, les yeux écarquillés. Je découvre mon pays, mon coin de paradis. Dans les villages, les cars sont pris d'assaut par les familles chargées de poules, de paniers débordant de litchis et d'ananas, s'agrippant aux porte-bagages. Je me nourris de cette vie colorée, m'en gave tel un affamé. Je rattrape le temps perdu.

À cette époque, mon père vit à l'île Maurice, où il est conducteur de travaux sur le chantier du Club Méditerranée. Je n'oublie pas que c'est lui que je suis venu retrouver. Je me décide finalement à emprunter les cinq cents francs du voyage à ma tante

Maryvonne, la femme de l'oncle Gilbert, qui me fait également obtenir un passeport.

À l'île Maurice, je me rends directement à l'adresse de mon père, où je trouve porte close. Il doit être à la pêche, c'est sa passion. Il possède lui aussi une très belle maison et semble avoir des domestiques. Un vrai cador, décidément ! Je suis fier de lui.

Après quelques heures d'attente devant le portail, une belle voiture avec chauffeur s'annonce. Voici mon père, aux côtés de sa nouvelle femme. J'ai le cœur qui bat la chamade.

— Qui tu es ? me demande-t-il, comme l'avait fait le Vieux à mon arrivée à La Réunion.

Bien sûr, j'aurais dû m'en douter. On change, entre dix et vingt ans ! J'accuse le coup.

— Je suis ton fils.

— Ah oui ? Montre-moi ta carte d'identité.

Je m'exécute, une boule dans la gorge. À la vue de mes papiers, il dit seulement :

— D'accord, tu es mon fils. Mais tu ne peux pas dormir chez nous.

— Et je vais aller où ?

Sa réponse tombe, sèche comme une gifle sur ma joue :

— Tu te démerdes, tu fais ce que tu veux.

Que faire ? Me voilà reparti à pied avec ma valise, jusqu'au premier hôtel. Je m'effondre, sonné.

Le lendemain matin, ma décision est prise : je reprends l'avion pour La Réunion.

Là, je me calme, hébergé par ma tante Maryvonne, avant de m'envoler à nouveau pour la France. Ce voyage n'aura pas levé mes doutes, je repars avec mes points d'interrogation plein la tête.

Sans doute mon père ne pensait-il plus jamais avoir de mes nouvelles. Peut-être même me croyait-il mort. Cela n'explique pas sa réaction.

C'est lui qui avait demandé la garde de ses enfants après son divorce. Je ne saurai jamais ce qui a motivé sa décision de nous placer à la DDASS.

Était-ce provisoire, le temps de se stabiliser, ou a-t-il réellement songé à nous abandonner ?

Dans ce cas pourquoi ma mère ne s'y est-elle pas opposée ?

Autant de mystères, et une seule certitude : c'est là que s'est joué mon destin, mon exil forcé par l'État français, comme un millier d'« orphelins » réunionnais.

C'est comme ça que tout a commencé

Je suis né le 31 octobre 1955 à Tamatave, à Madagascar. Mon père y travaillait alors comme dessinateur pour les travaux publics français. Ma sœur Jacqueline était née en 1954 à Tananarive, un an après le mariage de mes parents.

Moi a Tamatave (Madagascar).

Mon père Karl est né en 1924. Comme lui, ma mère Marie Clain-Moreau, née en 1915, descendait de colons français, probablement bretons. Mon grand-père maternel était garde champêtre à Saint-André de La Réunion. Je ne sais rien de plus de cette branche-là de la famille.

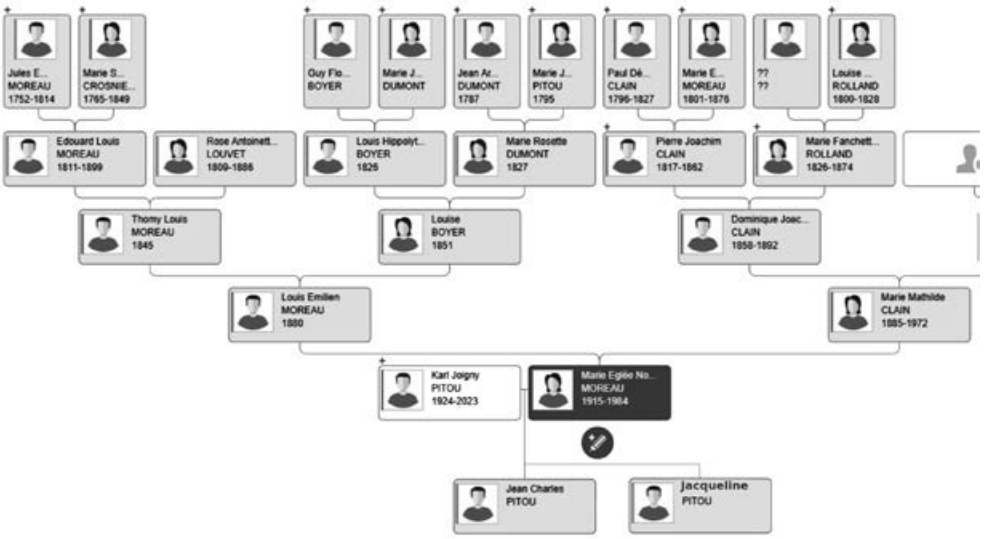

Généalogie de la famille Moreau (celle de ma mère).

Notre arrière-grand-père était garde champêtre à Saint-André de La Réunion.

Nous avons quitté Madagascar quand j'avais un an et demi. Je n'ai pas conservé de souvenirs de cette période. Je sais que mon parrain, Raymond, jockey de profession là-bas, était un ami de mon père. Parmi les rares photos d'enfance transmises par ma mère, j'ai conservé cette image déchirée : mon père a enlevé la partie où il figurait, pour qu'on ne le voie pas me tenir dans ses bras. Merci pour la photo de famille.

À La Réunion, ma mère était femme de ménage, et mon père est devenu tailleur, n'ayant pas trouvé de travail de dessinateur. Il a appris sur le tas, il faisait des costumes à Saint-Pierre, dans la maison Turenne. C'était un homme libre, il faisait ce qu'il voulait, et ne s'en laissait pas compter. Il était autoritaire et me faisait peur. Pas très grand, il avait une présence forte. Quand on disait « C'est Karl », on avait tout dit.

Ma mère, ma sœur et moi.

Quelque temps après notre arrivée à La Réunion, mes parents ont divorcé.

Jacqueline et moi avons dans un premier temps été confiés à notre mère. Mais mon père avait fait appel de cette décision : plus fortuné, il a obtenu notre garde. Il faut croire qu'il souhaitait nous avoir avec lui. À moins qu'il n'ait simplement voulu faire une démonstration d'autorité…

Il travaillait alors occasionnellement pour les cars Pitou, dans lesquels il me trimballait toute la journée.

Car Pitou.

Je revois encore ces cars sans fenêtres ni portes, dont l'entrée était barrée d'une simple chaîne, qu'on appelait cars « courant d'air », où les gens s'agrippaient aux porte-bagages extérieurs. La ligne reliait Saint-Denis à Saint-Pierre en quatre à cinq heures, en passant par Saint-Benoît, Saint-Joseph et le Grand Brûlé, le côté sauvage du volcan. On passait le pont suspendu de la rivière de l'Est : les passagers devaient descendre du car et traverser à pied, car des planches manquaient sur le pont. On s'arrêtait dans tous les villages. Je passais des heures à regarder défiler les champs de cannes à sucre et la route bordée de flamboyants, de bananiers, de cocotiers. Parfois je dormais sur la banquette arrière du car, écoutant les voyageurs raconter leur vie, tout petit parmi ces paysans chargés de paniers pleins d'ananas, de piments, de

mangues, de poules aussi ! À force, j'étais devenu une mascotte pour les voyageurs. Dans les heures creuses, nous buvions un coup au bistrot.

Que faisait mon père dans ces transports en commun ? Il rencontrait des femmes ! Comme coureur de jupons, il était champion. Difficile à concilier avec la garde de deux gamins. À vrai dire il ne s'embarrassait pas de nous, un jour là, un jour ailleurs : il nous posait dans la famille pour la nuit et nous récupérait le lendemain. Il profitait d'un arrêt du car pour nous laisser chez une de ses copines, inconnue de nous la plupart du temps.

Le mercredi, il nous laissait à notre tante Maryvonne, institutrice, et à son mari Gilbert. Ils habitaient à La Rivière-des-Roches, un lieu-dit voisin de Saint-Benoît, sur la côte est. Là, nous retrouvions nos cousins, Marie-Andrée, Gilberte et Jules, pour jouer au bord de la mer. Nous passions la journée sur les plages de galets de ce côté-ci de l'île, où on ne se baigne pas à cause des requins.

Ma tante et mon oncle m'ont élevé en pointillé. Ainsi trimballés de car en car, nous avons poussé, ma sœur et moi, comme des herbes folles, sans jamais connaître l'école. Nous n'étions pas malheureux, tout ceci nous semblait normal. C'était notre vie.

Jusqu'au jour où, comme dans les plus cruels des contes pour enfants, mon père a rencontré une z'oreilles, la veuve d'un gendarme, qui lui a tourné la tête. Dès lors il nous a délaissés, encore plus, si on le pouvait…

J'avais huit ans, Jacqueline neuf. Le père nous a placés chez une nourrice à Saint-Pierre, dont le mari était tailleur comme lui. Assez rapidement, prétextant que j'étais « turbulent », il m'a à nouveau déplacé, cette fois-ci au foyer de Belle-Pierre à Saint-Denis. Sans vouloir l'excuser, je me dis aujourd'hui qu'il a peut-être voulu nous stabiliser un peu. J'ai ainsi découvert l'école.

Et j'ai été séparé de ma sœur à tout jamais.

Ma mère, apprenant que j'avais été confié à la DDASS, venait me voir autant que possible. Elle vivait alors à Saint-Denis et aurait voulu me récupérer. Mais ses faibles revenus de femme

de ménage l'en empêchaient. Elle m'offrait bonbons et jouets à chaque visite. Je pleurais chaque fois qu'elle repartait. Mon père ne tolérait pas ces rencontres et se bagarrait avec elle devant moi. C'était le plus douloureux. Pour le reste, je trouvais normal d'avoir été « posé » là, comme j'avais toujours été posé à droite ou à gauche. Simplement, c'était un peu plus long. Je vivais avec une trentaine d'enfants dans de grands bâtiments blancs. La majorité d'entre eux étaient orphelins. Nous avions des horaires stricts, et ne sortions jamais du foyer. Heureusement, un animateur chaleureux, monsieur Georges Juillerot, nous réconfortait. Il devait me suivre longtemps dans mon parcours, fil rouge béni de mon histoire chaotique.

Peu à peu mon père n'est plus venu au foyer, mais il trouvait que ma mère m'y rendait visite trop souvent. Il a alors pris cette décision incroyable : demander au directeur de la DDASS de m'envoyer loin, en montagne, dans un foyer perdu au centre de l'île, à Hell-Bourg. Là, il était certain que je ne verrais plus ma mère.

Ce geste a fait basculer ma vie.

Il faisait froid dans cette montagne. On nous a montés de Saint-Denis dans des Peugeot 403, avec un paquetage, des chaussures neuves et un short. Dès le premier matin, tout avait disparu de mon placard : volé ! J'étais pieds nus, sans que cela n'inquiète personne. C'était rituel : les gars attendaient les nouveaux pour leur piquer leurs affaires.

Je n'ai pas été maltraité à Hell-Bourg, mais des camarades y ont été violés et battus par des moniteurs. La DDASS ne surveillait pas vraiment ce foyer, qui était en réalité un centre de redressement, où régnait le laisser-aller. Nous étions une centaine d'enfants, livrés au bon vouloir des surveillants et à la loi du plus fort. Certains pensionnaires étaient de vrais durs, qui fuguaient régulièrement et se faisaient ramener par les gendarmes.

J'ignore si mon père a inventé une histoire pour qu'on m'envoie là-haut, ou si la DDASS, prévoyant déjà d'expédier des

La communion de ma sœur Jacqueline et des enfants de la DDASS.

Devant le foyer Hell-bourg.

enfants en France, a profité de sa demande pour me « sélectionner ». Mais je n'avais rien à faire dans un foyer disciplinaire. Alors ? Ma vie est décidément tressée de mystères.

Je suis resté trois ou quatre mois à Hell-Bourg, coupé du monde, sans aucune visite. J'étais solitaire, je ne me souviens pas m'être fait des copains. Cette période est floue dans ma tête, j'ai un trou de mémoire. Trop douloureux, sans doute.

Il me reste quelques flashs. Les levers au petit matin dans le brouillard. La rue à descendre pour aller du dortoir au réfectoire. Moi, sans chaussures, m'écorchant les pieds. Les « sorties » en groupe, au terrain de foot ou au bois. Rien de plus ne me reste de ces longues journées.

En revanche, je me souviens fort bien du jour où c'est arrivé. Une journée comme les autres, mais où on nous a tous alignés dans le réfectoire. Un moniteur nous a annoncé : « Vous allez partir en France apprendre un métier ». Que peut-on bien penser quand on a neuf ans ? On se dit : « Ah bon, d'accord ».

Le directeur et une personne de la DDASS ont fait un discours. Puis ils ont fait l'appel. Nous devions nous avancer d'un pas à l'énoncé de notre nom. Comme des prisonniers.

Nous étions une vingtaine environ pour ce premier voyage. D'autres ont suivi plus tard. Du linge est arrivé de Saint-Denis dans des valises, tout était prêt, visiblement organisé. Rien d'autre à emporter : nous n'avions strictement aucun objet personnel depuis notre arrivée à la DDASS. Avant de partir, ils nous ont coiffés et pris en photos, sans doute pour les papiers. Nous étions contents !

Ensuite, ma mémoire me fait encore défaut, mais il me semble que nous ne sommes partis que quelques jours après.

Ils nous ont descendus dans les 403 à l'aéroport, où ils nous ont embarqués dans un avion. Pas de souvenir du vol. Je crois que nous étions inquiets et désemparés, si jeunes, seuls et partant pour l'inconnu.

Blanc comme paille-en-queue nous vol dans nuage

L'arrivée à Paris m'a laissé le souvenir indélébile du froid. Nous tremblions comme des feuilles sur nos petites guiboles dans nos shorts, c'était en septembre 1965.

Depuis Paris nous avons sans tarder pris le train pour Albi, puis ils nous ont emmenés dans le Cantal en car. Je ne sais pas qui nous accompagnait. Je pense que nous pleurions. Aucun d'entre nous ne se souvient de ce voyage : nous devions être pétrifiés d'angoisse. Nous avons oublié, et nous avons sûrement bien fait.

Je suis entré à la maison d'enfants de Quézac, à Maurs, où, bien plus tard, j'ai retrouvé mon nom sur le registre de l'établissement, avec ces dates :

16 septembre 1965 – 1er octobre 1970

Nous étions une cinquantaine de Réunionnais.

Nous avons été bien accueillis par les religieuses et par l'abbé Boby, qui dirigeait cette maison. L'institution recueillait des orphelins, à l'époque une dizaine à peine de petits Français.

Moi, au deuxième rang, le 3e en partant de la droite, le plus petit.

Jean-Charles Pitou
Jeannot de La Réunion

Version gratuite – ne peut être vendu
Image de couverture : JYG
Crédit photo : toutes les images sont la propriété de l'auteur

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© n'co éditions
3, rue de la Charité - 38200 Vienne
nco-editions.fr